

# Le débat de vie de classe (DVC) : Dispositif pour un débat réglé

## 1-Sa forme :

### 1.1. La disposition spatiale :

- faire un cercle (principe de la table ronde) pour que les enfants se voient tous.
- En classe les tables sont déplacées pour faire un grand rectangle.
- L'intérêt de rester en classe réside dans le fait que les élèves sont dans leur lieu familier de travail, ils peuvent avoir recours aux écrits : règles de vie, bilans du dernier DVC, tableau pour écrire...

### 1.2. La fréquence du DVC :

- Une  $\frac{1}{2}$  heure par semaine est une bonne fréquence pour habituer les élèves et parvenir à des résultats intéressants au fil de l'année scolaire.
- Il est souhaitable que le DVC soit inscrit à l'EDT de la classe, toujours le même jour et à la même heure afin que les élèves s'y préparent intellectuellement mais aussi matériellement (préparation de l'ordre du jour, noter ses doléances et ses compliments...)

### 1.3. L'ordre du jour :

- Il est écrit par les élèves ou le maître en amont du débat. Sur un "cahier de vie de classe" où l'on trouve les comptes-rendus des précédents débats. Une page peut être réservée à l'écriture des propositions d'ordre du jour.

*Ex : Je critique, je demande / je félicite, je remercie / Je propose, je souhaite*

- La veille du débat, l'ordre du jour définitif est adopté par l'ensemble de la classe.

### 1.4. Les différents rôles tenus par les élèves et leurs fonctions :

- Le président : annonce l'ordre du jour, distribue la parole et régule le groupe (rappelle à l'ordre, empêche les apartés). Il est aidé par un adjoint qui note sur un papier, les noms de ceux qui ont levé la main par ordre chronologique. Au cycle 1 et au début du cycle 2 on peut avoir recours au bâton de parole pour garantir l'intégrité de celui qui parle et sécuriser sa parole.
- Le gardien du temps : énonce le temps écoulé et le temps restant. A intervalles réguliers il prévient le président pour faire une pause afin de donner la parole aux synthétiseurs.
- Les synthétiseurs : deux élèves occupent cette place. A intervalle régulier, ils prennent la parole pour faire le point sur l'avancée du débat et proposer une synthèse de ce qui a été dit. Ils doivent suivre et noter les propos échangés.
- Les secrétaires : deux élèves notent par écrit les synthèses faites et sont chargés d'écrire après le débat le bilan du débat : décisions prises. Ils l'écrivent sur le cahier de vie de classe ou sur un papier affiche.
- Les "débatteurs" : le reste des élèves de la classe. Ils doivent s'engager dans la discussion avec bonne foi et dans le but de trouver des solutions pour permettre au groupe classe de vivre en harmonie pour apprendre.

### 1.5. L'enseignant(e) : son rôle et sa fonction dans le débat.

- Garant de la bonne marche du débat et de ses décisions. Tient le rôle de "reformulateur" **ce qui veut dire que l'enseignant(e) intervient au cours de la discussion pour aider les enfants à formuler plus explicitement leur pensée.**

Bruno CHEVAILLIER

Professeur de philosophie à l'IUFM Centre Val de Loire, site d'Orléans.

[Bruno.Chevallier@univ-orleans.fr](mailto: Bruno.Chevallier@univ-orleans.fr)

La philo à l'école

<http://www.orleans-tours.iufm.fr/ressources/ucfr/philos/chevallier/index.shtml>

## Le débat de vie de classe (DVC) : Dispositif pour un débat réglé

Pour cela, voici les repères qu'on peut avoir dans la tête :

- Questionner sur le sens d'un terme, d'une question, d'une proposition, d'une affirmation.

Ex. Tu veux punir l'élève qui parle en classe ? Comment faire ?

- Aider à définir : préciser les distinctions entre les mots et les notions...

Ex. Tu peux nous dire ce que ça veut dire "une fille c'est pas capable de ...")

- Demander de prouver ou objecter : exiger des raisons, solliciter des objections...

Ex. Pierre dit qu' "une fille c'est pas capable de ...", qu'en penses-tu Isabelle ?

### 2. Son fond :

#### 2.1. Le DVC sert à élaborer des règles :

- Les règles de vie de classe ce sont le niveau éducatif des normes à l'école; elles sont co-construites par les élèves sous la direction du maître; elles sont **de l'ordre du discutabile et du négociabile.**

#### 2.2-Classification des règles de vie de classe :

- Règles implicites, constitutives du métier d'élève.
- Règles explicites, elles sont prescriptives :
  - règles de politesse, règles sociales de travail (lever la main),
  - règles civiques (répartition des jeux dans la cour / intérêt pour la collectivité),
  - règles morales : elles ont une dimension décontextualisée d'universalité et concernent les élèves en tant que personne.

2.3- L'autorité du maître (il autorise, rend possible la liberté des élèves), revient à donner aux élèves **un** pouvoir mais pas **le** pouvoir. Le maître ne délègue pas son autorité.

**Le DVC n'autorise pas à discuter de la pédagogie ni des contenus d'enseignement.**

#### 2.4- Régulation des conflits :

Au cours du DVC on entend des plaintes et des récriminations et on en discute. Mais le dialogue a toujours lieu par rapport à des principes et des valeurs. Le débat est un espace de parole qui permet la verbalisation des conflits et de surseoir à la violence. Le débat offre des solutions pacifiques et **doit déboucher sur une prise de décisions pour permettre de vivre ensemble.**

### 3- Conclusion :

Le débat apprend à l'enfant à comprendre les raisons. La validité de ces raisons est obtenue par la discussion. Le débat permet la concrétisation des principes et des valeurs. Mais cela suppose un travail régulier de débat.

Novembre 2012